

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 10 décembre 2020

Date de convocation : 2 décembre 2020
Date d'affichage : 2 décembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 31
Nombre de voix exprimé : 38

L'an deux mille vingt et le dix décembre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Pierre AUZOIS Emilie BASTIE, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Romain BRETE, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Brigitte MARGAILLAN, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Jacques NATTA, Michel PARTAGE, Brigitte PASCAL-FREYTAG, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Richard ROUZET, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA.,

Procurations : Mariane DOMEIZEL donne procuration à Pierre AUZOIS, Josiane GIRAUDON donne procuration à Catherine SERRA, Jean-François LOVISOLY donne procuration à Rosemarie DUMONTIER, Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND donne procuration à Michel PARTAGE, Michel SIMOS donne procuration à Eve MAUREL, Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRÉNOVITCH,

Absents et excusés : Philippe EGG, Anne-Marie DAUPHIN, Alain GUEYDON,

Madame Séverine MAUGAN-CURNIER est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-091
Avenant de prolongation de la convention de financement PCAET

Rapporteur : Catherine SERRA

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts de COTELUB,

Considérant ce qui suit :

COTELUB, la CCPAL et le Département de Vaucluse ont signé une convention prévoyant le soutien du département à l'élaboration du PCAET.

Cette convention prévoit en particulier une participation financière du Département à hauteur de 16 000 € (20% du coût estimé de la mission d'assistance technique).

Cette convention devait s'achever le 31 décembre 2020 mais en raison de la situation sanitaire le projet a pris du retard.

Les 3 parties ont donc convenu d'une prorogation de la convention jusqu'au 31 décembre 2021.

Madame le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver l'avenant prorogeant la convention jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- D'autoriser Monsieur le Président à le signer ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents et accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'avenant prorogeant la convention jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à le signer ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents et accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 38 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRNOVITCH
Président

